



Louis MOLAND

Théâtre-documentation



**Polémique
relative au Festin de Pierre**



FRONDELA
LES ARTS

Louis MOLAND

1824-1899



Polémique relative au Festin de Pierre

1863

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

Travail de critique et d'érudition. Aperçus d'histoire littéraire, biographie, examens de chaque pièce, commentaires, bibliographie, etc. Œuvres complètes de Molière, Granier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1863.



I

OBSERVATIONS SUR UNE COMÉDIE DE MOLIÈRE INTITULÉE LE FESTIN DE PIERRE¹

Il faut avouer qu'il est bien difficile de plaire à tout le monde, et qu'un homme qui s'expose en public est sujet à de fâcheuses rencontres : il peut compter autant de juges et de

¹ On connaît de cette pièce plusieurs éditions ; celle qu'on regarde comme la première porte le titre suivant : « Observations sur une comédie de Molière intitulée *le Festin de Pierre*, par B. A. S^r D. R., avocat en parlement à Paris, chez N. Pepingué, à l'entrée de la rue de la Huchette. Et en sa boutique au premier pilier de la grande salle du Palais, vis-à-vis les consultations, *au Soleil d'or*, 1665. Avec permission. »

A la fin, page 48, on lit : « Permission de Monsieur le baillif du Palais : Il est permis à Nicolas Pepingué, marchand libraire au Palais, d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter les *Observations*, etc. Fait à Paris, ce 18 avril 1665. » Signé : « Hourlier. »

Une autre édition porte au titre le nom de l'auteur en toutes lettres : le sieur de Rochemont, et à la fin, page 43 et dernière : « Permis d'imprimer les *Observations*, etc. Fait ce 10 may 1665. » Signé : « D'Aubray. »

Une troisième édition, un peu adoucie, fut publiée la même année, sans la teneur d'aucune permission.

censeurs qu'il a d'auditeurs et de témoins de ses actions ; et parmi cette foule de juges il y en a si peu d'équitables et de bien sensés qu'il est souvent nécessaire de se rendre justice à soi-même et de travailler plutôt à se satisfaire qu'à contenter les autres. Il faut prendre garde néanmoins de ne pas tomber en deux défauts également blâmables ; car, s'il n'est pas à propos de déférer à toutes sortes de jugements, il n'est pas raisonnable aussi de rejeter toutes sortes d'avis ; et principalement, quand ils partent d'un bon principe et qu'ils sont appuyés du sentiment des sages, qui sont seuls capables de distribuer dans le monde la véritable gloire. C'est ce qui fait espérer que Molière recevra ces observations d'autant plus volontiers que la passion et l'intérêt n'y ont point de part : ce n'est pas un dessein formé de lui nuire, mais un désir de le servir ; on n'en veut point à sa personne, mais à son athée : l'on ne porte point envie à son gain ni à sa réputation : ce n'est pas un sentiment particulier, c'est celui de tous les gens de bien, et il ne doit pas trouver mauvais que l'on défende publiquement les intérêts de Dieu qu'il attaque ouvertement, et qu'un chrétien témoigne de la douleur en voyant le théâtre révolté contre l'autel, la farce aux prises avec l'Évangile, un comédien qui se joue des mystères, et qui tourne en ridicule ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans la religion.

Il est vrai qu'il y a quelque chose de galant dans les ouvrages de Molière, et je serais bien fâché de lui ravir l'estime qu'il s'est acquise. Il faut tomber d'accord que s'il réussit mal à la comédie, il a quelque talent pour la farce ; et quoiqu'il n'ait ni les rencontres de Gautier-Garguille, ni les impromptus de Turlupin, ni la bravoure du Capitan, ni la naïveté de Jodelet, ni la panse de

Gros-Guillaume, ni la science du Docteur, il ne laisse pas de plaire quelquefois et de divertir en son genre. Il parle passablement français. Il traduit assez bien l'italien, et ne copie pas mal les auteurs, car il ne se pique pas d'avoir le don d'invention ni le beau génie de la poésie, et ses amis avouent librement que ses pièces sont « des jeux de théâtre où le comédien a plus de part que le poète, et dont la beauté consiste presque toute dans l'action.¹ » Ce qui fait rire en sa bouche fait souvent pitié sur le papier, et l'on peut dire que ses comédies ressemblent à ces femmes qui font peur en déshabillé et qui ne laissent pas de plaire quand elles sont ajustées, ou à ces petites tailles qui, ayant quitté leurs patins, ne sont plus qu'une partie d'elles-mêmes. Je laisse là ces critiques qui trouvent à redire à sa voix et à ses gestes, et qui disent qu'il n'y a rien de naturel en lui, que ses postures sont contraintes, et qu'à force d'étudier ses grimaces il fait toujours la même chose, car il faut avoir plus d'indulgence pour des gens qui prennent peine à divertir le public, et c'est une espèce d'injustice d'exiger d'un homme plus qu'il ne peut, et de lui demander des agréments que la nature ne lui a pas accordés ; outre qu'il y a des choses qui ne veulent pas être vues souvent, et il est nécessaire que le temps en fasse perdre la mémoire, afin qu'elles puissent plaire une seconde fois. Mais quand cela serait vrai, l'on ne pourrait dénier que Molière n'eût bien de l'audace ou du bonheur de débiter avec tant de succès sa fausse monnaie et de duper tout Paris avec de mauvaises pièces.

Voilà en peu de mots ce que l'on peut dire de plus obligeant et de plus avantageux pour Molière ; et certes, s'il

¹ Dans les explications du *Cocu imaginaire*. (Note de l'auteur.)

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

n'eût joué que les Précieuses et s'il n'en eût voulu qu'aux petits pourpoints et aux grands canons, il ne mériterait pas une censure publique et ne se serait pas attiré l'indignation de toutes les personnes de piété. Mais qui peut supporter la hardiesse d'un farceur qui fait plaisanterie de la religion, qui tient école du libertinage,¹ et qui rend la majesté de Dieu le jouet d'un maître et d'un valet de théâtre, d'un athée qui s'en rit, et d'un valet, plus impie que son maître, qui en fait rire les autres ?

Cette pièce a fait tant de bruit dans Paris, elle a causé un scandale si public, et tous les gens de bien en ont ressenti une si juste douleur, que c'est trahir visiblement la cause de Dieu, de se taire dans une occasion où sa gloire est ouvertement attaquée ; où la foi est exposée aux insultes d'un bouffon qui fait commerce de ses mystères et qui en prostitue la sainteté ; où un athée, foudroyé en apparence, foudroie en effet et renverse tous les fondements de la religion, à la face du Louvre, dans la maison d'un prince chrétien, à la vue de tant de sages magistrats et si zélés pour les intérêts de Dieu, en dérision de tant de bons pasteurs que l'on fait passer pour des tartuffes, et dont l'on décrie artificieusement la conduite, mais principalement sous le règne du plus grand et du plus religieux monarque du monde. Cependant que ce généreux prince occupe tous ses soins à maintenir la religion, Molière travaille à la détruire : le roi abat les temples de l'hérésie, et Molière élève des autels à l'impiété ; et autant que la vertu du prince s'efforce d'établir dans le cœur de ses sujets le culte du vrai Dieu par l'exemple de ses actions,

¹ Il ne faut pas oublier le sens de ce mot au XVII^e siècle : *libertin* avait le même sens qu'esprit fort, et *libertinage* signifiait incrédulité.

autant l'humeur libertine de Molière tâche d'en ruiner la créance dans leurs esprits par la licence de ses ouvrages.

Certes, il faut avouer que Molière est lui-même un tartuffe achevé et un véritable hypocrite, et qu'il ressemble à ces comédiens dont parle Sénèque, qui corrompaient de son temps les mœurs sous prétexte de les réformer, et qui, sous couleur de reprendre le vice, l'insinuaient adroitement dans les esprits : et ce philosophe appelle ces sortes de gens des pestes d'État, et les condamne au bannissement et aux supplices. Si le dessein de la comédie est de corriger les hommes en les divertissant, le dessein de Molière est de les perdre en les faisant rire ; de même que ce serpent dont les piqûres mortelles répandent une fausse joie sur le visage de ceux qui en sont atteints. La naïveté malicieuse de son Agnès a plus corrompu de vierges que les écrits les plus licencieux ; son Cocu imaginaire est une invention pour en faire de véritables, et plus de femmes se sont débauchées à son École qu'il n'y en eut autrefois de perdues à l'école de ce philosophe qui fut chassé d'Athènes et qui se vantait que personne ne sortait chaste de sa leçon. Ceux qui ont la conduite des âmes savent les désordres que ces pièces causent dans les consciences, et faut-il s'étonner s'ils animent leur zèle et s'ils attaquent publiquement celui qui en est l'auteur, après l'expérience de tant de funestes chutes ?

Toute la France a l'obligation à feu Monsieur le cardinal de Richelieu d'avoir purifié la comédie et d'en avoir retranché ce qui pouvait choquer la pudeur et blesser la chasteté des oreilles : il a réformé jusques aux habits et aux gestes de cette courtisane, et peu s'en est fallu qu'il ne l'ait rendue scrupuleuse ; les vierges et les martyrs ont paru sur le théâtre, et l'on faisait couler

insensiblement dans l'âme la pudeur et la foi avec le plaisir et la joie. Mais Molière a ruiné tout ce que ce sage politique avait ordonné en faveur de la comédie, et d'une fille vertueuse il en a fait une hypocrite. Tout ce qu'elle avait de mauvais avant ce grand cardinal, c'est qu'elle était coquette et libertine ; elle écoutait tout indifféremment et disait de même tout ce qui lui venait à la bouche ; son air lascif et ses gestes dissolus rebutaient tous les gens d'honneur, et l'on n'eut pas vu en tout un siècle une honnête femme lui rendre visite. Molière a fait pis : il a déguisé cette coquette, et sous le voile de l'hypocrisie il a caché ses obscénités et ses malices. Tantôt il l'habille en religieuse et la fait sortir d'un couvent, ce n'est pas pour garder plus étroitement ses vœux ; tantôt il la fait paraître en paysanne qui fait bonnement la révérence quand on lui parle d'amour ; quelquefois c'est une innocente qui tourne par des équivoques étudiés l'esprit à de sales pensées ; et Molière, le fidèle interprète de sa naïveté, tâche de faire comprendre par ses postures ce que cette pauvre niaise n'ose exprimer par ses paroles. Sa Critique est un commentaire pire que le texte et un supplément de malice à l'ingénuité de son Agnès ; et, confondant enfin l'hypocrisie avec l'impiété, il a levé le masque à sa fausse dévote et l'a rendue publiquement impie et sacrilège.

Je sais que l'on ne tombe pas tout d'un coup dans l'athéisme. On ne descend que par degrés dans cet abîme. On n'y va que par une longue suite de vices et que par un enchaînement de mauvaises actions qui mènent de l'une à l'autre. L'impiété, qui craint le feu et qui est condamnée par toutes les lois, n'a garde d'abord de se rebeller contre Dieu, ni de lui déclarer la guerre : elle a sa prudence et sa politique, ses tours

et ses détours, ses commencements et ses progrès. Tertullien dit que la chasteté et la foi ont une alliance très étroite, que le démon attaque ordinairement la pudeur des vierges avant que de combattre leur foi, et qu'elles n'abandonnent l'une qu'après la perte de l'autre. L'impie, qui est l'organe du démon, tient les mêmes maximes : il insinue d'abord quelque proposition libertine ; il corrompt les mœurs et se raille ensuite des mystères ; il tourne en ridicule le paradis et l'enfer ; il décrie la dévotion sous le nom d'hypocrisie ; il prend Dieu à parti, et fait gloire de son impiété à la vue de tout un peuple.

C'est par ces degrés que Molière a fait monter l'athéisme sur le théâtre ; et, après avoir répandu dans les âmes ces poisons funestes qui étouffent la pudeur et la honte, après avoir pris soin de reformer des coquettes et de donner aux filles des instructions dangereuses, après des écoles fameuses d'impureté, il en a tenu d'autres pour le libertinage, et il marque visiblement dans toutes ses pièces le caractère de son esprit. Il se moque également du paradis et de l'enfer, et croit justifier suffisamment ses railleries en les faisant sortir de la bouche d'un étourdi : « Ces paroles d'enfer et de chaudières bouillantes sont assez justifiées par l'extravagance d'Arnolphe et par l'innocence de celle à qui il parle.¹ » Et voyant qu'il choquait toute la religion et que tous les gens de bien lui seraient contraires, il a composé son *Tartuffe* et a voulu rendre les dévots des ridicules ou des hypocrites. Il a cru qu'il ne pouvait défendre ses maximes qu'en faisant la satire de ceux qui le pouvaient condamner. Certes, c'est bien à faire à Molière de parler de la dévotion avec laquelle

¹ Dans sa *Critique*. (Renvoi de l'auteur.)

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

il a si peu de commerce ; qu'il n'a peut-être jamais connue ni par pratique ni par théorie. L'hypocrite et le dévot ont une même apparence ; ce n'est qu'une même chose dans le public ; il n'y a que l'intérieur qui les distingue ; et afin « de ne point laisser d'équivoque et d'ôter tout ce qui peut confondre le bien et le mal,¹ » il devait faire voir ce que le dévot fait en secret, aussi bien que l'hypocrite. Le dévot jeûne pendant que l'hypocrite fait bonne chère ; il se donne la discipline et mortifie ses sens, pendant que l'autre s'abandonne aux plaisirs et se plonge dans le vice et la débauche à la faveur des ténèbres ; l'homme de bien soutient la chasteté chancelante, et la relève lorsqu'elle est tombée, au lieu que l'autre, dans l'occasion, tâche à la séduire ou à profiter de sa chute. Et, comme d'un côté Molière enseigne à corrompre la pudeur, il travaille de l'autre à lui ôter tous les secours qu'elle peut recevoir d'une véritable et solide piété.

Son avarice ne contribue pas peu à échauffer sa veine contre la religion. « Je connais son humeur, il ne se soucie pas qu'on fronde ses pièces, pourvu qu'il y vienne du monde.² » Il sait que les choses défendues irritent le désir, et il sacrifie hautement à ses intérêts tous les devoirs de la piété. C'est ce qui lui fait porter avec audace la main au sanctuaire ; et il n'est point honteux de lasser tous les jours la patience d'une grande reine qui est continuellement en peine de faire réformer ou supprimer ses ouvrages. Il est vrai que la foule est grande à ses pièces et que la curiosité y attire du monde de toutes parts. Mais les gens

¹ Ces paroles sont extraites du premier placet présenté par Molière au roi pour obtenir l'autorisation de représenter *le Tartuffe*.

² Dans sa *Critique*. (Renvoi de l'auteur.)

de bien les regardent comme des prodiges : ils s’y arrêtent de même qu’aux éclipses et aux comètes ; parce que c’est une chose inouïe en France de jouer la religion sur un théâtre. Et Molière a très mauvaise raison de dire qu’il n’a fait que traduire cette pièce de l’italien et la mettre en français, car je lui pourrais répartir que ce n’est point là notre coutume ni celle de l’Église de France. L’Italie a des libertés que la France ignore ; et ce royaume très chrétien a cet avantage sur tous les autres, qu’il s’est maintenu dans la pureté de la Foi et dans un respect inviolable de ses mystères. Nos rois, qui surpassent en grandeur et en piété tous les princes de la terre, se sont montrés très sévères en ces rencontres ; et ils ont armé leur justice et leur zèle autant de fois qu’il s’est agi de soutenir l’honneur des autels et d’en venger la profanation. Où en serions-nous, si Molière voulait faire des versions de tous les mauvais livres italiens, et s’il introduisait dans Paris toutes les pernicieuses coutumes des pays étrangers ? Et de même qu’un homme qui se noyé se prend à tout, il ne se soucie pas de mettre en compromis l’honneur de l’Église pour se sauver, et il semble, à l’entendre parler, qu’il ait un bref particulier pour jouer des pièces ridicules, et que M. le légat ne soit venu en France que pour leur donner son approbation.¹

Je n’ai pu m’empêcher de voir cette pièce (*le Festin de Pierre*) aussi bien que les autres, et je m’y suis laissé entraîner par la foule, d’autant plus librement que Molière se plaint qu’on le condamne sans le connaître, et que l’on censure ses pièces sans les avoir vues. Mais je trouve que sa plainte est aussi injuste que

¹ En sa requête, il dit que Monsieur le légat a approuvé son *Tartuffe*. (Note de l’auteur.)

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

sa comédie est pernicieuse ; que sa farce, après l'avoir bien considérée, « est vraiment diabolique, et vraiment diabolique est son cerveau,¹ » et que rien n'a jamais paru de plus impie, même dans le paganisme. Auguste fit mourir un bouffon qui avait fait raillerie de Jupiter et défendit aux femmes d'assister à des comédies plus modestes que celle de Molière. Théodore condamna aux bêtes des Farceurs qui tournoient en dérision nos cérémonies ; et néanmoins cela n'approche point de l'emportement qui paraît en cette pièce ; et il serait difficile d'ajouter quelque chose à tant de crimes dont elle est remplie. C'est là que l'on peut dire que l'impiété et le libertinage se présentent à tous moments à l'imagination : une religieuse débauchée, et dont l'on publie la prostitution ; un pauvre à qui l'on donne l'aumône à condition de renier Dieu ;² un libertin qui séduit autant de filles qu'il en rencontre ; un enfant qui se moque de son père et qui souhaite sa mort ; un impie qui raille le ciel et qui se rit de ses foudres ; un athée qui réduit toute la Foi à « deux et deux sont quatre, et quatre et quatre sont huit ; » un extravagant qui raisonne grotesquement de Dieu, et qui, par une chute affectée, « casse le nez à ses arguments ; » un valet infâme, fait au badinage de son maître, dont toute la créance aboutit au Moine bourru, « car pourvu que l'on croye le Moine bourru, tout va bien, le reste n'est que bagatelle ; » un démon qui se mêle dans toutes les scènes et qui répand sur le théâtre les plus noires fumées de l'enfer ; et enfin un Molière, pire que tout cela, habillé en Squanarelle, qui se moque de Dieu et du diable, qui joue le

¹ Molière, dans sa requête. (Note de l'auteur.)

² En la première représentation. (Note de l'auteur.)

ciel et l'enfer, qui souffle le chaud et le froid, qui confond la vertu et le vice, qui croit et ne croit pas, qui pleure et qui rit, qui reprend et qui approuve, qui est censeur et athée, qui est hypocrite et libertin, qui est homme et démon tout ensemble ; « un diable incarné, » comme lui-même se définit.¹ Et cet homme de bien appelle cela corriger les mœurs des hommes en les divertissant, donner des exemples de vertu à la jeunesse, réprimer galamment les vices de son siècle, traiter sérieusement les choses saintes ; et couvre cette belle morale d'un feu de carte et d'un foudre imaginaire, et aussi ridicule que celui de Jupiter dont Tertullien raille si agréablement, et qui, bien loin de donner de la crainte aux hommes, ne pouvait pas chasser une mouche ni faire peur à une souris. En effet, ce prétendu foudre apprête un nouveau sujet de risée aux spectateurs, et n'est qu'une occasion à Molière pour braver en dernier ressort la justice du ciel, avec une âme de valet intéressée, en criant : « Mes gages ! mes gages ! » Car voilà le dénouement de la farce ; ce sont ces beaux et généreux mouvements qui mettent fin à cette galante pièce, et je ne vois pas en tout cela où est l'esprit, puisqu'il avoue lui-même « qu'il n'est rien plus facile que de se guinder sur des grands sentiments, de dire des injures aux dieux, » et de cracher contre le ciel.

Il y a quatre sortes d'impies qui combattent la Divinité : les uns déclarés, qui attaquent ouvertement la majesté de Dieu, avec le blasphème dans la bouche ; les autres cachés, qui l'adorent en apparence et qui le nient dans le fond du cœur ; il y en a qui croient en Dieu par manière d'acquit, et qui, le faisant

¹ Dans sa requête. (Note de l'auteur.)

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

ou aveugle ou impuissant, ne le craignent pas ; les derniers enfin, plus dangereux que tous les autres, ne défendent la religion que pour la détruire ou en affaiblissant malicieusement ses preuves ou en ravalant adroitement la dignité de ses mystères. Ce sont ces quatre sortes d'impiété que Molière a étalées dans sa pièce et qu'il a partagées entre le maître et le valet. Le maître est athée et hypocrite, et le valet est libertin et malicieux. L'athée se met au-dessus de toutes choses et ne croit point de Dieu : l'hypocrite garde les apparences et au fond il ne croit rien ; le libertin a quelque sentiment de Dieu, mais il n'a point de respect pour ses ordres ni de crainte pour ses foudres ; et le malicieux raisonne faiblement et traite avec bassesse et en ridicule les choses saintes. Voilà ce qui compose la pièce de Molière. Le maître et le valet jouent la Divinité différemment : le maître attaque avec audace, et le valet défend avec faiblesse ; le maître se moque du ciel, et le valet se rit du foudre qui le rend redoutable ; le maître porte son insolence jusqu'au trône de Dieu, et le valet « donne du nez en terre » et devient camus avec son raisonnement ; le maître ne croit rien, et le valet ne croit que le Moine bourru. Et Molière ne peut parer au juste reproche qu'on lui peut faire d'avoir mis la défense de la religion dans la bouche d'un valet impudent, d'avoir exposé la Foi à la risée publique et donné à tous ses auditeurs des idées du libertinage et de l'athéisme, sans avoir eu soin d'en effacer les impressions. Et où a-t-il trouvé qu'il fût permis de mêler les choses saintes avec les profanes, de confondre la créance des mystères avec celle du Moine bourru, de parler de Dieu en bouffonnant et de faire une farce de la religion ? Il devait pour le moins susciter quelque acteur pour soutenir la cause de Dieu et défendre

sérieusement ses intérêts. Il fallait réprimer l'insolence du maître et du valet et réparer l'outrage qu'ils faisaient à la majesté divine. Il fallait établir par de solides raisons les vérités qu'il décréde par des railleries, il fallait étouffer les mouvements d'impiété que son athée fait naître dans les esprits. « Mais le foudre. » Mais le foudre est un foudre en peinture, qui n'offense point le maître et qui fait rire le valet ; et je ne crois pas qu'il fût à propos, pour l'édification de l'auditeur, de se gausser du châtement de tant de crimes, ni qu'il y eût sujet à Sganarelle de railler en voyant son maître foudroyé, puisqu'il était complice de ses crimes et le ministre de ses infâmes plaisirs.

Molière devrait rentrer en lui-même et considérer qu'il est très dangereux de se jouer à Dieu, que l'impiété ne demeure jamais impunie, et que si elle échappe quelquefois aux feux de la terre, elle ne peut éviter ceux du ciel ; qu'un abîme attire un autre abîme ; et que les foudres de la justice divine ne ressemblent pas à ceux du théâtre : ou pour le moins, s'il a perdu tout respect pour le ciel (ce que pieusement je ne veux pas croire), il ne doit pas abuser de la bonté d'un grand prince ni de la piété d'une reine si religieuse, à qui il est à charge et dont il fait gloire de choquer les sentiments. L'on sait qu'il se vante hautement qu'il fera paraître son *Tartuffe* d'une façon ou d'autre ; et le déplaisir que cette grande reine en a témoigné n'a pu faire impression sur son esprit ni mettre des bornes à son insolence. Mais s'il lui restait encore quelque ombre de pudeur, ne lui serait-il pas fâcheux d'être en butte à tous les gens de bien, de passer pour un libertin dans l'esprit de tous les prédicateurs, et d'entendre toutes les langues que le Saint-Esprit anime déclamer contre lui dans les chaires et condamner ses nouveaux blasphèmes ? Et que peut-on

espérer d'un homme qui ne peut être ramené à son devoir, ni par la considération d'une princesse si vertueuse et si puissante, ni par les intérêts de l'honneur, ni par les motifs de son propre salut ?

Certes Molière n'est-il pas digne de pitié ou de risée, et n'y a-t-il pas sujet de plaindre son aveuglement ou de rire de sa folie, lorsqu'il dit : « qu'il lui est très fâcheux d'être exposé aux reproches des gens de bien ; que cela est capable de lui faire tort dans le monde, et qu'il a intérêt de conserver sa réputation, » puisque la vraie gloire consiste dans la vertu, et qu'il n'y a point d'honnête homme que celui qui craint Dieu et qui édifie le prochain ? C'est à tort qu'il se glorifie d'une vaine réputation, et qu'il se flatte d'une fausse estime que les coupables ont pour leurs compagnons et leurs complices. Le brouhaha du parterre n'est pas toujours une marque de l'approbation des spectateurs. L'on rit plutôt d'une sottise que d'une bonne chose ; et, s'il pouvait pénétrer dans le sentiment de tous ceux qui font la foule à ses pièces, il connaîtrait que l'on n'approuve pas toujours ce qui divertit et ce qui fait rire. Je ne vis personne qui eût mine d'honnête homme sortir satisfait de sa comédie. La joie s'était changée en horreur et en confusion, à la réserve de quelques jeunes étourdis qui criaient tout haut que Molière avait raison, que la vie des pères était trop longue pour le bien des enfants, que ces bonnes gens étaient effroyablement importuns avec leurs remontrances, et que l'endroit du Fauteuil était merveilleux. Les étrangers mêmes en ont été très scandalisés, jusque-là qu'un ambassadeur ne put s'empêcher de dire qu'il y avait bien de l'impiété dans cette pièce. Un marquis, après avoir embrassé Molière et l'avoir appelé cent fois l'Inimitable, se

tournant vers l'un de ses amis, lui dit qu'il n'avait jamais vu un plus mauvais bouffon ni une farce plus pitoyable ; et je connus par là que le Marquis jouait quelquefois Molière, de même que Molière joue quelquefois le Marquis. Il me fâche de ne pouvoir exprimer l'action d'une dame qui était priée par Molière de lui dire son sentiment : « Votre Figure, lui dit-elle, baisse la tête, et moi je la secoue, » voulant dire que ce n'était rien qui vaille. Et enfin, sans m'ériger en casuiste, je ne crois pas faire un jugement téméraire d'avancer qu'il n'y a point d'homme si peu éclairé des lumières de la Foi, qui, ayant vu cette pièce, ou qui, sachant ce qu'elle contient, puisse soutenir que Molière, dans le dessein de la jouer, soit capable de la participation des sacrements, qu'il puisse être reçu à pénitence sans une réparation publique, ni même qu'il soit digne de l'entrée de l'église, après les anathèmes que les conciles ont fulminés contre les auteurs des spectacles impudiques ou sacrilèges, que les Pères nomment les naufrages de l'innocence et des attentats contre la souveraineté de Dieu.

Nous avons l'obligation aux soins de notre glorieux et invincible monarque, d'avoir nettoiyé ce royaume de la plupart des vices qui ont corrompu les mœurs des siècles passés, et qui ont livré de si rudes assauts à la vertu de nos pères. Sa Majesté ne s'est pas contentée de donner la paix à la France ; elle a voulu songer à son salut et réformer son intérieur ; elle l'a délivrée de ces monstres qu'elle nourrissait dans son sein, et de ces ennemis domestiques qui troublaient sa conscience et son repos : elle en a désarmé une partie ; elle a étouffé l'autre et les a mis tous hors d'état de nous nuire. L'hérésie qui a fait tant de ravages dans cet État n'a plus de mouvement ni de force ; et, si elle respire encore, s'il lui reste quelque marque de vie, l'on peut dire avec

assurance qu'elle est aux abois et qu'elle tire continuellement à sa fin. La fureur du duel, qui ôtait à la France son principal appui et qui l'affaiblissait tous les jours par des saignées mortelles et dangereuses, a été tout d'un coup arrêtée par la rigueur des édits. Cet art de jurer de bonne grâce, qui passait pour un agrément du discours dans la bouche d'une jeunesse étourdie, n'est plus en usage et ne trouve plus ni de maîtres qui l'enseignent, ni de disciples qui la veuillent pratiquer. Mais le zèle de ce grand roi n'a point donné de relâche ni de trêve à l'impiété : il l'a poursuivie partout où il l'a pu découvrir et ne lui a laissé en son royaume aucun lieu de retraite ; il l'a chassée des églises où elle allait morguer insolemment la majesté de Dieu jusque sur les autels ; il l'a bannie de la cour où elle entretenait sourdement des pratiques ; il a châtié ses partisans ; il a ruiné ses écoles ; il a dissipé ses assemblées ; il a condamné hautement ses maximes ; il l'a reléguée dans les enfers où elle a pris son origine.

Et néanmoins, malgré tous les soins de ce grand prince, elle retourne aujourd'hui comme en triomphe dans la ville capitale de ce royaume ; elle monte avec impudence sur le théâtre ; elle enseigne publiquement ses détestables maximes, et répand partout l'horreur du sacrilège et du blasphème. Mais nous avons tous sujet d'espérer que ce même bras, qui est l'appui de la religion, abattra tout à fait ce monstre et confondra à jamais son insolence. L'injure qui est faite à Dieu rejaillit sur la face des rois qui sont ses lieutenants et ses images ; et le trône des rois n'est affermi que par celui de Dieu. Il ne faut qu'un homme de bien, quand il a la puissance, pour sauver un royaume, et il ne faut qu'un athée, quand il a la malice, pour le ruiner et pour le perdre. Les déluges, la peste et la famine sont les suites que traîne

LOUIS MOLAND

après soi l'athéisme ; et quand il est question de le punir, le ciel ramasse tous les fléaux de sa colère pour en rendre le châtiment plus exemplaire. La sagesse du roi détournera ces malheurs que l'impiété veut attirer dessus nos têtes ; elle affermira les autels que l'on s'efforce d'abattre ; et l'on verra partout la religion triompher de ses ennemis sous le règne de ce pieux et de cet invincible monarque, la gloire de son siècle, l'ornement de son État, l'amour de ses sujets, la terreur des impies, les délices de tout le genre humain. *Vivat rex, vivat in æternum !* Que le roi vive, mais qu'il vive éternellement pour le bien de l'Église, pour le repos de l'État, et pour la félicité de tous les peuples !



II

LETTRE SUR LES OBSERVATIONS D'UNE COMÉDIE DU SIEUR MOLIÈRE INTITULÉE « LE FESTIN DE PIERRE »¹

Puisque vous souhaitez qu'en vous envoyant les Observations sur le *Festin de Pierre*, je vous écrive ce que j'en pense, je vous dirai mon sentiment en peu de paroles, pour ne pas imiter l'auteur de ces remarques, qui les a remplies de beaucoup de choses dont il aurait pu se dispenser, puisqu'elles ne sont point de son sujet et qu'elles font voir que la passion y a beaucoup de part, bien qu'il s'efforce de persuader le contraire.

Encore que l'envie soit généralement condamnée, elle ne laisse pas quelquefois de servir ceux à qui elle s'attache le plus obstinément, puisqu'elle fait connaître leur mérite, et que c'est elle, pour ainsi dire, qui y met la dernière main. Celui de monsieur de Molière étant depuis longtemps reconnu, elle n'épargne rien pour empêcher que l'on en perde la mémoire, et pour l'élever davantage. Elle fait tout ce qu'elle peut pour

¹ À Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, dans la galerie des Prisonniers, à *l'Ange Gabriel*, 1665. Avec permission.

l'accabler ; mais comme il est inouï de dire que l'on attaque une personne à cause qu'elle a du mérite, et que l'on cherche toujours des prétextes spécieux pour tâcher de l'affaiblir, voyons de quoi s'est servi l'auteur de ces Observations.

Je ne doute point que vous n'admiriez d'abord son adresse, lorsque vous verrez qu'il couvre du manteau de la religion tout ce qu'il dit à Molière. Ce prétexte est grand, il est spécieux, il impose beaucoup, il permet de tout dire impunément ; et quand celui qui s'en sert n'aurait pas raison, il semble qu'il y ait une espèce de crime à le combattre. Quelques injures que l'on puisse dire à un innocent, on craint de le défendre, lorsque la religion y est mêlée. L'imposteur est toujours à couvert sous ce voile, l'innocent toujours opprimé, et la vérité toujours cachée. L'on n'ose la mettre au jour, de crainte d'être regardé comme le défenseur de ce que la religion condamne, encore qu'elle n'y prenne point de part, et qu'il soit aisé de juger qu'elle parlerait autrement si elle pouvait parler elle-même : ce qui m'oblige à vous dire mon sentiment ; ce que je ne ferais toutefois pas sans scrupule, si l'auteur de ces Observations avait parlé avec moins de passion.

Je vous avoue que si ces remarques portaient d'un esprit que la passion fît moins parler et que si elles étaient aussi justes qu'elles sont bien écrites, il serait difficile de trouver un livre plus achevé. Mais vous connaîtrez d'abord que la charité ne fait point parler cet auteur, et qu'il n'a point dessein de servir Molière, encore qu'il le mette au commencement de son livre. On ne publie point les fautes d'un homme pour les corriger ; et les avis ne sont point charitables, lorsqu'on les donne en public, et qu'il ne les peut savoir qu'avec tout un peuple, et quelquefois

même un peu plus tard. La charité veut que l'on ne reprenne son prochain qu'en particulier, et que l'on travaille à cacher ses fautes à tout le monde, au moment que l'on tâche à les lui faire connaître.

La première chose où l'auteur de ces Observations fait connaître sa passion est que, par une affectation qui marque que sa bile est un peu trop échauffée, il ne traite Molière que de Farceur ; et ne lui donnant du talent que pour la Farce, il lui ôte en même temps les rencontres de Gautier-Garguille, les impromptus de Turlupin, la bravoure du Capitan, la naïveté de Jodelet, la panse de Gros-Guillaume et la science du Docteur. Mais il ne considère pas que sa passion l'aveugle, et qu'il a tort de lui donner du talent pour la Farce et de ne vouloir pas qu'il ait rien du Farceur. C'est justement dire qu'il l'est, sans en donner de preuve, et soutenir en même temps, par des raisons convaincantes, qu'il ne l'est pas. Je ne connais point cet auteur ; mais il faut avouer qu'il aime bien la Farce, puisqu'il en parle si pertinemment que l'on peut croire qu'il s'y connaît mieux qu'à la belle comédie.

Après ce beau galimatias qui ne conclut rien, ce charmant donneur d'avis veut, par un grand discours fort utile à la religion et fort nécessaire à son sujet, prouver que les pièces de Molière ne valent rien, parce qu'elles sont trop bien jouées, et qu'il sait leur donner de la grâce et en faire remarquer toutes les beautés. Mais il ne prend pas garde qu'il augmente sa gloire en même temps qu'il croit la diminuer, puisqu'il avoue qu'il est bon comédien, et que cette qualité n'est pas suffisante pour prouver, comme il le prétend, qu'il est méchant auteur.

Toutes ces choses n'ont aucun rapport avec les avis

charitables qu'il veut donner à Molière. Son jeu ne doit point avoir de démêlé avec la religion ; et la charité qui fait parler l'auteur des Observations n'exigeait point de lui cette satire. Il fait plus toutefois : il condamne son geste et sa voix ; et, par un pur zèle de chrétien et qui part d'un cœur vraiment dévot, il dit que la nature lui a dénié des agréments qu'il ne lui faut pas demander : comme si, quand il manquerait quelque chose à Molière de ce côté-là, ce qui se dément assez soi-même, il devrait être criminel pour n'être pas bien fait. Si cela avait lieu, les borgnes, les bossus, les boiteux et généralement toutes les personnes difformes seraient bien misérables, puisque leurs corps ne pourraient pas loger une belle âme.

Vous me direz peut-être, monsieur, que toutes ces observations ne font rien au sujet : j'en demeure d'accord avec vous ; mais je n'en suis pas l'auteur ; et si celui de ces remarques est sorti de sa matière, vous ne me devez pas blâmer : comme il soutient le parti de la religion, il a cru que l'on n'examinerait pas s'il disait des choses qui ne la regardaient point ; et que, pourvu qu'elles eussent toutes un même prétexte, elles seraient bien reçues. Il n'a pas pris garde que sa passion l'a emporté, et que son zèle est devenu indiscret, et que la prudence se rencontre rarement dans les ouvrages qui sont écrits avec tant de chaleur. Cependant je m'étonne que, dans le dessein qu'il avait de paraître, il n'ait pas examiné de plus près ce qu'il a mis au jour, afin que l'on ne lui pût rien reprocher ; et qu'il put voir par là son ambition satisfaite ; car vous n'ignorez pas que c'est le partage de ceux qui font profession ouverte de dévotion.

À quoi songiez-vous, Molière, quand vous fîtes dessein

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

de jouer les tartufles ?¹ Si vous n'aviez jamais eu cette pensée, votre *Festin de Pierre* ne serait pas si criminel. Comme on ne chercherait point à vous nuire, l'esprit de vengeance ne ferait point trouver dans vos ouvrages des choses qui n'y sont pas ; et vos ennemis, par une adresse malicieuse, ne feraient point passer des ombres pour des choses réelles, et ne s'attacheraient pas à l'apparence du mal plus fortement que la véritable dévotion ne voudrait que l'on fît au mal même.

Je n'oserais vous découvrir mes sentiments touchant les louanges que cet Observateur donne au roi. La matière est trop délicate ; et tous ses beaux raisonnements ne tendent qu'à faire voir que le roi a eu tort de ne pas défendre le *Festin de Pierre*, après avoir fait tant de choses pour la religion. Vous voyez par là que je ne dois pas seulement défendre la pièce de Molière, mais encore le plus grand, le plus estimé et le plus religieux monarque du monde. Mais comme sa piété le justifie assez, je serais téméraire de l'entreprendre. Je pourrais dire toutefois qu'il savait bien ce qu'il faisait en laissant jouer le *Festin de Pierre* : qu'il ne voulait pas que les tartufles eussent plus d'autorité que lui dans son royaume, et qu'il ne croyait pas qu'ils pussent être juges équitables, puisqu'ils étaient intéressés. Il craignait encore d'autoriser l'hypocrisie, et de blesser par là sa gloire et son devoir ; et n'ignorait pas que si Molière n'eût point fait *Tartufle*, on eût moins fait de plaintes contre lui. Je pourrais ajouter que ce grand monarque savait bien que le *Festin de Pierre* est souffert

¹ L'auteur de cette lettre écrit toujours *Tartufle* au lieu de *Tartuffe*. Nous conservons cette orthographe erronée, parce qu'elle semble être le fait de l'écrivain, et non de l'imprimeur.

dans toute l'Europe ; que l'Inquisition, quoique très rigoureuse, le permet en Italie et en Espagne ; que depuis plusieurs années on le joue à Paris sur le théâtre Italien et Français, et même dans toutes les provinces, sans que l'on s'en soit plaint ; et qu'on ne se serait pas encore soulevé contre cette pièce, si le mérite de son auteur ne lui eût suscité des envieux.

Je vous laisse à juger si un homme sans passion et poussé par un véritable esprit de charité parlerait de la sorte : « Certes, c'est bien à faire à Molière de parler de la dévotion, avec laquelle il a si peu de commerce et qu'il n'a jamais connue ni par pratique ni par théorie. » Je crois que votre surprise est grande, et que vous ne pensiez pas qu'un homme qui veut passer pour charitable pût s'emporter à des choses tellement contraires à la charité. Est-ce comme un chrétien doit parler de son frère ? Sait-il le fond de sa conscience ? Le connaît-il assez pour cela ? A-t-il toujours été avec lui ? Est-il enfin un homme qui puisse parler de la conscience d'un autre par conjecture, et qui puisse assurer que son prochain ne vaut rien et même qu'il n'a jamais rien valu ? Les termes sont significatifs : la pensée n'est point enveloppée, et le jamais y est dans toute l'étendue que l'on lui peut donner. Peut-être me direz-vous qu'il était mieux instruit que je ne pense, et qu'il peut avoir appris la vie de Molière par une confession générale ? Si cela est, je n'ai rien à vous répondre, sinon qu'il est encore plus criminel. Mais enfin, soit qu'il sache la vie de Molière, soit qu'il croie la deviner, soit qu'il s'attache à de fausses apparences, ses avis ne partent pas d'un frère en Dieu, qui doit cacher les fautes de son prochain à tout le monde et ne les découvrir qu'au pécheur.

Ce donneur d'avis devrait se souvenir de celui que saint

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

Paul donne à tous ceux qui se mêlent de juger leurs frères, lorsqu'il dit : *Quis es tu qui judicas fratrem tuum ? Nonne stabimus omnes aille tribunal Dei ?* et ne s'émanciper pas si aisément, et au préjudice de la charité, de juger même du fond des âmes et des consciences, qui ne sont connues qu'à Dieu, puisque le même apôtre dit qu'il n'y a que lui qui soit le « scrutateur des cœurs. »

Je vous avoue que cela doit toucher sensiblement ; qu'il y a des injures qui sont moins choquantes, qui n'ont point de conséquences, qui ne signifient souvent rien et ne font que marquer l'emportement de ceux qui les disent. Mais ce qui regarde la religion perçant jusques à l'âme, il n'est pas permis d'en parler, ni d'accuser si publiquement son prochain. Molière doit toutefois se consoler, puisque l'Observateur avance des choses qu'il ne peut savoir, et qu'en péchant contre la vérité, il se fait tort à lui-même et ne peut nuire à personne.

Cet Observateur, qui ne manque pas d'adresse et qui a cru que ce lui devait être un moyen infaillible pour terrasser son ennemi, après s'être servi du prétexte de la religion, continue comme il a commencé, et par un détour aussi délicat que le premier, fait parler la reine mère ; mais l'on fait souvent parler les gens sans qu'ils y aient pensé. La dévotion de cette grande et vertueuse princesse est trop solide pour s'attacher à des bagatelles qui ne sont de conséquence que pour les tartufles. Il y a plus longtemps qu'elle connaît *le Festin de Pierre* que ceux qui en parlent. Elle sait que l'histoire dont le sujet est tiré est arrivée en Espagne, et que l'on l'y regarde comme une chose qui peut être utile à la religion et convertir les libertins.

« Où en serions-nous, continue l'auteur de ces remarques, si Molière voulait faire des versions de tous les livres italiens ; et

s'il introduisait dans Paris toutes les pernicieuses coutumes des pays étrangers ? » Il semble, à l'entendre, que les méchants livres soient permis en Italie ; et, pour venir à bout de ce qu'il souhaite, il blâme le reste de la terre, afin d'élever la France. Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, croyant y avoir assez répondu quand j'ai fait voir que *le Festin de Pierre* avait été permis partout où on l'avait joué, et qu'on l'avait joué partout.

Ce critique, après avoir fait le procès à l'Italie et à tous les pays étrangers, veut aussi faire celui de monsieur le légat ; et comme il n'ignore pas qu'il a ouï lire *le Tartuflle* et qu'il ne l'a point regardé d'un œil de faux dévot, il se venge et l'attaque en faisant semblant de ne parler qu'à Molière. Il dit (par une adresse aussi malicieuse qu'elle est injurieuse et à la qualité et au caractère de monsieur le légat) « qu'il semble qu'il ne soit venu en France que pour approuver les pièces de Molière. » L'on ne peut en vérité rien dire de plus adroit ; cette pensée est bien tournée et bien délicate ; mais l'on n'en saurait remarquer tout l'esprit, que l'on ne reconnaisse en même temps la malice de l'auteur. Son adresse n'est pas moindre à faire le dénombrement de tous les vices du libertin ; mais je ne crois pas avoir beaucoup de choses à y répondre, quand j'aurai dit après le plus grand monarque du monde : « qu'il n'est pas récompensé. »

Entre les crimes qu'il impute à Don Juan, il l'accuse d'inconstance. Je ne sais pas comment on peut lire cet endroit sans s'empêcher de rire. Mais je sais bien que l'on n'a jamais repris les inconstants avec tant d'aigreur ; et qu'une maîtresse abandonnée ne s'emporterait pas davantage que cet Observateur qui prend avec tant de feu le parti des belles. S'il voulait blâmer les inconstants, il fallait qu'il fît la satire de tout ce qu'il y a jamais

eu de comédies ; mais connue cet ouvrage eût été trop long, je crois qu'il a voulu faire payer Don Juan pour tous les autres.

Pour ce qui regarde l'athéisme, je ne crois pas que son raisonnement puisse faire impression sur les esprits, puisqu'il n'en fait aucun. Il n'en dit pas deux mots de suite ; il ne veut pas que l'on lui en parle ; et si l'auteur lui a fait dire que « deux et deux sont quatre et que quatre et quatre sont huit, » ce n'était que pour faire reconnaître qu'il était athée, parce qu'il était nécessaire qu'on le sût, à cause du châtement. Mais, à parler de bonne foi, est-ce un raisonnement que « deux et deux sont quatre et quatre et quatre sont huit ? » Ces paroles prouvent-elles quelque chose, et en peut-on rien inférer, sinon que Don Juan est athée ? Il devait du moins attirer le foudre par ce peu de paroles ; c'était une nécessité absolue, et la moitié de Paris a douté qu'il le méritât. Ce n'est point un conte : c'est une vérité manifeste et connue de bien des gens. Ce n'est pas que je veuille prendre le parti de ceux qui sont dans ce doute : il suffit, pour mériter le foudre, qu'il fasse voir par un signe de tête qu'il est athée ; et, pour moi, je trouve avec bien d'autres que ce qui fait blâmer Molière lui devrait attirer des louanges et faire remarquer son adresse et son esprit. Il était difficile de faire paraître un athée sur le théâtre et de faire connaître qu'il l'était, sans le faire parler. Cependant, comme il ne pouvait rien dire qui ne fût blâmé, l'auteur du *Festin de Pierre*, par un trait de prudence admirable, a trouvé le moyen de le faire connaître pour ce qu'il est, sans le faire raisonner. Je sais que les ignorants m'objecteront toujours « deux et deux sont quatre et quatre et quatre sont huit. » Et je leur répondrai que leur esprit est aussi fort que ce raisonnement est persuasif. Il faut avoir de grandes lumières pour s'en défendre : il dit beaucoup et prouve

encore davantage ; et comme cet argument est convaincant, il doit, avec justice, faire douter de la véritable religion. Il faut avouer que les ignorants et les malicieux donnent bien de la peine aux autres. Quoi ! vouloir que les choses qui doivent justifier un homme servent à faire son procès ! Don Juan n'a dit « deux et deux sont quatre et quatre et quatre sont huit, » que pour s'empêcher de raisonner sur les choses que l'on lui demandait : cependant, l'on veut que cela soit capable de perdre tout le monde, et que ce qui ne marque que sa croyance soit un raisonnement très pernicieux.

On ne se contente pas de faire le procès au maître, on condamne aussi le valet, pour ce qu'il n'est pas habile homme et qu'il ne s'explique pas comme un docteur de Sorbonne. L'Observateur veut que tout le monde ait également de l'esprit ; et il n'examine point quel est le personnage. Cependant il devrait être satisfait de voir que Sganarelle a le fonds de la conscience bon ; et que s'il ne s'explique pas tout à fait bien, les gens de sa sorte peuvent rarement faire davantage.

« Il devait pour le moins, continue ce dévot à contretemps en parlant de l'auteur du *Festin de Pierre*, susciter quelque acteur pour soutenir la cause de Dieu et défendre sérieusement ses intérêts. » Il fallait donc pour cela que l'on fît une conférence sur le théâtre ; que chacun prît parti, et que l'athée déduisît les raisons qu'il avait de ne croire point de Dieu. La matière eût été belle ; Molière n'aurait point été repris, et l'on aurait écouté Don Juan avec patience et sans l'interrompre ! Est-il possible que cela ait pu entrer dans la pensée d'un homme d'esprit ! L'auteur de cette comédie n'eût eu pour se perdre qu'à suivre ces beaux avis. Il a eu bien plus de prudence ; et, comme la matière était

délicate, il n'a pas jugé à propos de faire entrer Don Juan en raisonnement ; les gens qui ne sont point préoccupés ne l'en blâmeront jamais, et les véritables dévots n'y trouveront rien à redire.

Ce scrupuleux censeur ne veut pas que des actions en peinture soient punies par un foudre en peinture, et que le châtement soit proportionné avec le crime : « Mais le foudre, dit-il, n'est qu'un foudre en peinture ! » Mais le crime l'est aussi ; mais la peinture de ce crime peut frapper l'esprit ; mais la peinture de ce foudre peut également frapper le corps : on ne saurait détruire l'un sans détruire l'autre, ni parler pour l'un que l'on ne parle pour tous les deux. Mais pourquoi ne veut-on pas que le foudre en peinture fasse croire que Don Juan est puni ? Nous voyons tous les jours que la feinte mort d'un acteur fait pleurer à une tragédie, encore qu'il ne meure qu'en peinture. Mais je vois bien ce que c'est : l'on veut nuire à Molière, et, par une injustice incroyable, on ne veut pas qu'il ait les mêmes privilèges que les autres. Enfin Molière est un impie, cet Observateur l'a dit ; il faut bien le croire, puisqu'il a vu une femme qui secouait la tête ; et sa pièce ne doit rien valoir, puisqu'il l'a connu dans le cœur de tous ceux qui avaient mine d'honnêtes gens. Toutes ces preuves sont fortes et aussi véritables qu'il est vrai qu'il n'y a point d'honnêtes gens qui n'aient bonne mine. Cette pièce comi-tragique finit presque par ces belles remarques, après avoir commencé par la farce et par les noms de ceux qui ont réussi en ce genre d'écrire et de ceux qui ont bien représenté ces ouvrages. Je ne parle point des louanges du roi par où elle finit, puisqu'elles ne veulent dire que la même chose que celles qui sont au commencement du livre.

Je crois, monsieur, que ces contre-observations ne feront pas grand bruit. Peut-être que si j'attaquais aussi bien que je défends, qu'elles seraient plus divertissantes, puisque la satire fournit des plaisanteries que l'un rencontre rarement, lorsque l'on défend aussi sérieusement que je viens de faire. Je puis encore ajouter que l'Observateur remportera toute la gloire ; son zèle fera sans doute considérer son livre ; il passera pour un homme de conscience ; les tartufles publieront ses louanges, et, le regardant comme leur vengeur, tâcheront de nous faire condamner, Molière et moi, sans nous entendre. Pour vous, monsieur, vous en croirez ce qu'il vous plaira, sans que cela m'empêche de croire ce que je dois.

APOSTILLE. Je crois vous devoir mander, avant que fermer ma lettre, ce que je viens d'apprendre. Vous connaîtrez par là que j'ai perdu ma cause et que l'Observateur du *Festin de Pierre* vient de gagner son procès. Le roi, qui fait tant de choses avantageuses pour la religion, comme il (l'Observateur) l'avoue lui-même, ce monarque qui occupe tous ses soins pour la maintenir, ce prince sous qui l'on peut dire avec assurance que l'hérésie est aux abois et qu'elle tire continuellement à la fin, ce grand roi qui n'a point donné de relâche ni de trêve à l'impiété, qui l'a poursuivie partout et ne lui a laissé aucun lieu de retraite,¹ vient enfin de connaître que Molière est vraiment diabolique, que diabolique est son cerveau, et que c'est un diable incarné ; et pour le punir comme il le mérite, il vient d'ajouter une nouvelle pension à celle qu'il lui faisait l'honneur de lui donner comme auteur, lui ayant donné cette seconde, et à toute sa troupe,

¹ Ce sont les paroles du sieur de Rochemont qui sont ici répétées.

comme à ses comédiens. C'est un titre qu'il leur a commandé de prendre ; et c'est par là qu'il a voulu faire connaître qu'il ne se laisse pas surprendre aux tartufles, et qu'il connaît le mérite de ceux que l'on veut opprimer dans son esprit, comme il connaît souvent les vices de ceux que l'on lui veut faire estimer. Je crois qu'après cela notre Observateur avouera qu'il a eu tort d'accuser Molière et qu'il doit confesser que la passion l'a fait écrire. Il ne peut dire le contraire sans démentir ses propres ouvrages ; et, après avoir dit que le roi fait tant de choses pour la religion (comme je vous l'ai marqué par les endroits tirés de son livre et qui serviront à le condamner), il ne peut plus dire que Molière est un athée, puisque le roi, qui ne donne ni relâche ni trêve à l'impiété, a reconnu son innocence. Il faut bien, en effet, qu'il ne soit pas coupable, puisqu'on lui permet de jouer sa pièce à la face du Louvre, dans la maison d'un prince chrétien, et à la vue de tous nos sages magistrats, si zélés pour les intérêts de Dieu, et sous le règne du plus religieux monarque du monde. Certes, les amis de Molière devraient après cela trembler pour lui, s'il n'était pas innocent : ces magistrats, si zélés pour les intérêts de Dieu, et ce religieux monarque le perdraient sans ressource ou l'anéantiraient bientôt, s'il est permis de parler ainsi. Bon Dieu ! que serait Molière contre tant de puissances ? Et qui pourrait lui servir de refuge, s'il n'en trouvait, comme il fait, dans son innocence ?

Je ne sais pas, monsieur, si je m'en tiendrai là, et si, après avoir mis la main à la plume, je pourrai m'empêcher de combattre quelques endroits dont je crois ne vous avoir pas assez parlé dans ma lettre. Vous prendrez, si vous voulez, ceci pour une seconde ou pour une continuation de la première : cela

m'embarrasse peu et ne m'empêche point de poursuivre.

L'Observateur de la pièce dont je vous entretiens dit qu'avant que feu monsieur le cardinal de Richelieu eût purgé le théâtre, la comédie était coquette et libertine, et que Molière a fait pis, puisque sous le voile de l'hypocrisie il a caché ses « obscénités » et ses malices. Quand cela serait, bien que je n'en demeure pas d'accord avec lui, comme vous verrez par la suite, Molière n'en doit pas être blâmé. Si la comédie, comme il dit, était libertine, si elle écoutait tout indifféremment et disait de même tout ce qui lui venait à la bouche, si son air était lascif et ses gestes dissolus, Molière n'a pas fait pis, puisqu'il a caché ses obscénités et ses malices ; et notre critique s'abuse grossièrement ou ne dit pas ce qu'il veut dire, lorsqu'il fait passer le bien pour le mal.

L'on est, en vérité, bien embarrassé, lorsque l'on veut répondre à des gens qui se mêlent de parler de choses qu'ils ne connaissent point. Comme ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent dire, on a de la peine à le deviner, et plus encore à y répondre, puisqu'on ne peut que difficilement repartir à des choses confuses et qui ne signifient rien, n'étant pas dites dans les formes. L'on devrait, avant que répondre à ces gens-là, leur enseigner ce que c'est que les ouvrages qu'ils veulent reprendre ; et l'on devrait par cette même raison apprendre à l'auteur de ces Observations ce que c'est que le théâtre, avant que lui faire aucune réplique. À l'entendre parler de *Don Juan*, presque à chaque page de son livre, il voudrait que l'on ne vît que des vertueux sur le théâtre. Il fait voir, en parlant ainsi, qu'il ignore qu'une des principales règles de la comédie est de récompenser la vertu et de punir le vice, pour en faire concevoir de l'horreur,

et que c'est ce qui rend la comédie profitable. On peut voir par là que les plus sévères souffrent les vices, puisqu'ils ordonnent de les punir, et que Don Juan doit être plutôt souffert qu'un autre, puisque son crime est puni avec plus de rigueur, et que son exemple peut jeter beaucoup de crainte dans l'esprit de ses semblables. Notre critique ne nie toutefois pas que l'on doit punir le vice ; mais il veut qu'il n'y en ait point. Pour moi, je ne vois pas où doit tomber le châtiment : je prie Dieu que ce ne soit point sur les hypocrites !

L'auteur des Observations de la comédie que je défends a cru sans doute qu'il suffirait, pour nuire à Molière, de dire beaucoup de choses contre lui, et qu'il devait indifféremment attaquer tous les acteurs de sa pièce. C'est dans cette pensée qu'il l'accuse d'habiller la comédie en religieuse. Mais qui considérera bien tout ce que dit à Don Juan cette amante délaissée ne pourra s'empêcher de louer Molière. Elle se repent de sa faute ; elle fait tout ce qu'elle peut pour obliger Don Juan à se convertir ; elle ne paraît point sur le théâtre en pécheresse, mais en Madeleine pénitente. C'est pourquoi l'on ne peut la blâmer sans montrer trop d'animosité et faire voir que, de dessein prémédité, l'on reprend dans le *Festin de Pierre* ce que l'on y doit approuver. Cet Observateur ne se contente pas d'attaquer le vice, bien qu'on le permette à la comédie pourvu qu'il soit puni ; il attaque encore la vertu. Tout le choque, tout lui déplaît, tout est criminel auprès de lui. Je crois bien que cette pauvre amante n'a pas été exempte du péché ; mais qui en a été exempt ? Tous les hommes ne retombent-ils pas tous les jours dans la plupart de leurs fautes ? Tout cela n'adoucit point la sévérité de notre censeur. Comme il attaque Molière dans tous les personnages de sa pièce, il ne veut

pardonner à aucun ; il leur demande des choses impossibles ; et voudrait que cette pauvre fille fût aussi innocente que le jour qu'elle vint au monde. Je crois, toutefois, qu'il y trouverait encore quelque chose à redire, puisqu'il condamne la paysanne. Il ne peut pas même souffrir ses révérences. Cependant cette paysanne, pour être simple et civile, ne se laisse point surprendre. Elle se défend fortement et dit à Don Juan « qu'il faut se défier des beaux monsieur. » On l'accuse néanmoins, bien qu'elle soit innocente, pour ce que c'est Molière qui l'a fait paraître sur la scène ; et l'on n'en a pas autrefois condamné d'autres qui dans le même *Festin de Pierre*¹ ont, ou de force ou de gré, perdu si visiblement leur honneur qu'il est impossible à l'auditeur d'en douter. Jugez après cela si la passion ne fait point parler contre Molière, et si on l'attaque par un véritable esprit de charité ou pour ce qu'il a fait le *Tartufl*.

Ce critique, peut-être trop intéressé, et dont l'esprit va droit au mal, puisqu'il en trouve dans des choses où il n'y en a point de formel, ajoute que la comédie « est quelquefois, chez Molière, une innocente qui tourne, par des équivoques étudiés, l'esprit à de sales pensées. » C'est une chose dont on ne peut demeurer d'accord, à moins que d'avoir été dans la tête de l'auteur du *Festin de Pierre*, lorsqu'il a composé les endroits que notre censeur condamne ; car autrement personne ne peut assurer que Molière ait eu cette pensée. Quoi qu'il en soit, on ne peut l'accuser que d'avoir pensé, ce qui n'est aucunement permis, et ce qu'on ne peut sans injustice, puisque c'est assurer une chose que l'on ne sait pas. Si ce commentateur voyait que

¹ Les pièces de Dorimond, de Villiers.

l'endroit dont il parle pût tourner l'esprit à de sales pensées, il le devait passer sous silence et n'en devait point avertir tout le monde, pour n'y pas faire songer ceux qui n'y pensaient point. Ce zèle est indiscret et ce commentaire est plus méchant que la comédie, puisque le mal est dedans et qu'il n'est pas dans la pièce.

Après avoir parlé de la paysanne, des équivoques qui tournent l'esprit à de sales pensées et d'autres choses de cette nature, le défenseur des tartufles tâche à prouver par tout cela que Molière est un athée. Voyez un peu quel heureux raisonnement ! quel zèle et quelle profondeur d'esprit ! Ah ! que cet Observateur sait bien marquer les endroits qui font connaître les athées ! Il n'est rien de plus juste que ce qu'il avance. Quoi ! Molière formera des coquettes ! Quoi ! il mettra des équivoques qui tourneront l'esprit à de sales pensées, et l'on ne l'appellera pas athée ? Il faudrait bien avoir perdu le jugement pour ne lui pas donner ce nom, puisque c'est là justement ce qui fait un athée ! J'avoue, sans être tartufle, que ce raisonnement me fait trembler pour mon prochain ; et je crois que, s'il avait lieu, l'on pourrait compter autant d'athées qu'il y a d'hommes sur la terre. Nous ne devons pas laisser de louer ce critique : il réussit bien dans ce qu'il entreprend et soutient parfaitement le caractère des faux dévots dont il défend la cause. Ils sont accoutumés à crier et à faire du bruit. Ils grossissent hardiment les choses qui sont de peu de conséquence, et forgent des monstres, afin de faire peur et d'empêcher que l'on n'entreprenne de les combattre.

Savez-vous bien, monsieur, où tout ce beau raisonnement sur l'athéisme aboutit ? à une satire de *Tartufle*. L'Observateur n'avait garde d'y manquer, puisque ses remarques ne sont faites

qu'à ce dessein. Comme il sait que tout le monde est désabusé, il a appréhendé que l'on ne le jouât, et c'est ce qui lui a fait mettre la main à la plume. Puisqu'il m'a donné occasion de parler de *Tartufle*, vous ne serez peut-être pas fâché que je dise deux mots en sa défense, et que je combatte tout ce que les faux dévots ont dit contre cette pièce ; ils ont parlé sans savoir ce qu'ils disaient ; ils ont crié sans savoir contre quoi ils criaient ; ils se sont étourdis eux-mêmes du bruit qu'ils ont fait, et ils ont eu tant de peur de se voir joués, qu'ils ont publié que l'on attaquait les vrais dévots, encore que l'on n'en voulût qu'aux tartufles. Je veux que ce qu'ils publient soit véritable, et que le faux et le véritable dévot n'aient qu'une même apparence. Mais Molière, dont la prudence égale l'esprit, ne dit pas dans toute sa pièce deux vers contre les hypocrites, qu'il n'y en ait ensuite quatre à l'avantage des vrais dévots et qu'il n'en fasse voir la différence. C'est ce qui a fait approuver le *Tartufle* par tant de gens de mérite, depuis que les hypocrites l'ont voulu perdre. Dans toutes les lectures que son auteur a faites aux véritables dévots, cette comédie a toujours triomphé à la honte des hypocrites ; et ceux qui n'auraient pas dû la souffrir à cause de leur profession l'ont admirée : ce qui fait voir qu'on ne la pouvait condamner, à moins d'être surpris par les originaux dont Tartufle n'est qu'une copie. Ils n'ont point démenti leur caractère pour en venir à bout : leur jeu a toujours été couvert, leur prétexte spécieux, leur intrigue secrète. Ils ont cabale avant que la pièce fût à moitié faite, de peur qu'on ne la permît, voyant qu'il n'y avait point de mal. Ils ont fait enfin tout ce que des gens comme eux ont de coutume, et se sont servis de la véritable dévotion pour empêcher de jouer la fausse. Je n'en dois pas demeurer là, et j'ai trop de choses à dire à l'avantage de

Tartufle pour finir sitôt sa justification, puisque je prétends prouver qu'il est impossible de jouer un véritable dévot, quand même on en aurait dessein et que l'on y travaillerait de tout son pouvoir. Par exemple, si on eût fait paraître sur le théâtre un homme à qui on n'eût donné que le nom de dévot, et que l'on lui eût fait en même temps entreprendre tout ce que fait Tartufle, tout le monde aurait crié : ce n'est point là un véritable dévot, c'est un hypocrite qui tâche à nous tromper sous ce nom. Puisqu'il est ainsi, comme on n'en peut douter, puisque, dis-je, on connaît l'hypocrite par ses méchantes actions lorsqu'il prend le nom et l'extérieur d'un dévot, pourquoi veut-on, pour nuire à Molière, qu'un homme qui a non-seulement le nom d'hypocrite, mais encore qui en fait les actions, soit pris pour un véritable dévot ? Cela est inouï. Il faudrait que l'ordre de toutes choses fût renversé. Cependant c'est ce que les hypocrites, qui craignent d'être joués, reprennent dans la pièce de Molière. Pour moi, je ne sais pas par où l'on pourrait jouer un vrai dévot : pour jouer les personnes, il faut représenter naturellement ce qu'elles sont ; si l'on représente ce que fait un véritable dévot, l'on ne fera voir que de bonnes actions ; si l'on ne fait voir que de bonnes actions, le véritable dévot ne sera point joué. L'on me dira peut-être qu'au lieu de lui faire faire de bonnes actions, on lui en fait faire de méchantes : si l'on lui fait faire de méchantes actions, ce n'est plus un dévot, c'est un hypocrite ; et l'hypocrite, par conséquent, est seul joué, et non pas le vrai dévot. Je sais bien que si les vrais et faux dévots paraissaient ensemble, que s'ils avaient un même habit et un même collet, et qu'ils ne parlassent point, on aurait raison de dire qu'ils se ressemblent. C'est là justement où ils ont une même apparence. Mais l'on ne juge pas des hommes par leur

habit ni même par leurs discours ; il faut voir leurs actions ; et ces deux personnes auront à peine commencé d'agir que l'on dira d'abord : voilà un véritable dévot ! voilà un hypocrite ! Il est impossible de s'y tromper ; et si je ne craignais d'être trop long et de vous ennuyer par des raisons que vous devez mieux savoir que moi, je parlerais encore longtemps sur cette matière. Je vous dirai pourtant, avant que de la quitter, que les véritables dévots ne sont point composés, que leurs manières ne sont point affectées, que leurs grimaces et leurs démarches ne sont point étudiées, que leur voix n'est point contrefaite, et que, ne voulant point tromper, ils n'affectent point de faire paraître que leurs mortifications les ont abattus. Comme leur conscience est nette, ils en ont une joie intérieure qui se répand jusque sur leur visage. S'ils font des austérités, ils ne les publient pas ; ils ne chantent point des injures à leur prochain pour le convertir ; ils ne le reprennent qu'avec douceur, et ne le perdent point dans l'esprit de tout le monde. C'est une manière d'agir dont les tartufles ne se peuvent défaire et qui passe pour un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, puisqu'il est malaisé de rendre la réputation à ceux à qui on l'a une fois fait perdre, encore que ce soit injustement.

Comme la foule est grande aux pièces de monsieur de Molière, et que c'est un témoignage de leur mérite, l'Observateur, qui voit bien que cela suffit pour le faire condamner, et qui combat autant qu'il peut ce qui nuit à son dessein, dit que la curiosité y attire des gens de toutes parts, mais que les gens de bien les regardent comme des prodiges et s'y arrêtent comme aux éclipses et aux comètes. Ce raisonnement se détruit assez de soi-même, et l'en voit bien que c'est chercher de

fausses couleurs pour déguiser la vérité. Molière n'a fait que deux pièces que les tartufles reprennent, dont l'une n'a pas été jouée. Cependant, nous avons également vu du monde à douze ou treize de ses pièces. Il faut bien que le mérite l'y attire, et l'on doit être persuadé que toute la France a plus de lumières que l'auteur des Observations du *Festin de Pierre*. Si l'on regardait ses pièces comme des éclipses et des comètes, on n'irait pas si souvent ; il y a longtemps que l'on ne court plus aux éclipses ; on se lasse même des comètes quand elles paraissent trop souvent. L'expérience en fait foi : nous en avons depuis peu vu deux de suite à Paris ; et, bien que la dernière fût plus considérable que l'autre, elle n'a trouvé, parmi la grande foule du peuple, que fort peu de gens qui se soient voulu donner la peine de la regarder. Il n'en est pas arrivé de même des pièces de Molière, puisque l'on les a toutes été voir avec le même empressement.

J'oubliais qu'il rapporte quelques exemples des anciens comédiens ; mais il n'étale pas leurs ouvrages comme il fait ceux de Molière. Sa malice est affectée, et il semble, à l'entendre dire, qu'ils n'aient été condamnés que pour des bagatelles. Cependant, s'il faisait une peinture de leurs crimes, vous verriez que les empereurs les ont punis de même que le roi a récompensé Molière selon son mérite. Il parle encore d'un philosophe qui se vantait que personne ne sortait chaste de sa leçon : jugez de son crime par son insolence à le publier, et si nous ne punirions pas plus rigoureusement que ceux qu'il nous cite un coupable qui se vanterait d'un tel crime. Ces exemples sont bons pour surprendre les ignorants, mais ils ne servent qu'à justifier Molière dans l'esprit des personnes raisonnables.

Je dois, monsieur, vous avertir, en finissant, de songer

sérieusement à vous. La pièce de Molière va causer des désordres épouvantables ; et le zélé réformateur des ouvrages de théâtre, le bras droit des tartufles, l'Observateur enfin qui a écrit contre lui, parle à la fin de son ouvrage comme un désespéré qui se prend à tout. Il menace les trônes des rois ; il nous menace de déluges, de peste, de famine ; et, si ce prophète dit vrai, je crois que l'on verra bientôt finir le monde. Si j'ose toutefois vous dire ma pensée, je crois que Dieu doit bien punir d'autres crimes, avant que nous faire payer la peine de ceux qui se sont glissés dans les comédies, en cas qu'il y en ait. C'est une vengeance que les hypocrites et ceux qui accusent leur prochain ne verront jamais, puisque, leurs crimes étant infiniment plus grands que ceux-là, ils doivent les premiers sentir les effets de la colère d'un Dieu vengeur.



III

RÉPONSE AUX OBSERVATIONS TOUCHANT « LE FESTIN DE PIERRE » DE MONSIEUR DE MOLIÈRE¹

Les anciens philosophes qui nous ont soutenu que la vertu avait d'elle-même assez de charmes pour n'avoir pas besoin de partisans qui découvrirent sa beauté par une éloquence étudiée, changeraient sans doute de sentiment, s'ils pouvaient voir combien les hommes d'aujourd'hui l'ont défigurée sous prétexte de l'embellir. Ils se sont imaginé qu'elle paraîtrait bien plus aimable, s'ils en rendaient l'acquisition plus difficile et plus épineuse ; et ce pernicieux dessein leur a réussi si heureusement qu'on ne saurait plus passer pour vertueux que l'on ne se prive de tous les plaisirs qui n'ont pas la vertu pour leur unique objet. Et comme ils se sont aperçus que la comédie en était un, puisqu'elle mortifie moins les sens qu'elle ne les divertit, ils l'ont dépeinte comme l'ennemie et la rivale de la vertu ; ils prétendent qu'elle est incompatible avec les plaisirs les plus innocents ; et

¹ À Paris, chez Gabriel Quinet, dans la galerie des prisonniers, à *l'Ange Gabriel* 1665. Avec permission.

ainsi, de cette familière déesse qui s'accommode avec les gens de tous métiers et de tous âges, ils ont fait la plus austère et la plus jalouse de toutes les divinités.

L'auteur à qui je réponds est un de ces sages réformateurs ; mais, comme il est encore apprentif dans le métier, il n'ose pas condamner ouvertement ce que nos prédécesseurs ont toujours permis. Il s'est contenté de nous faire la guerre en renard ; et, lorsqu'il a voulu nous montrer que la comédie en général était un divertissement que les gens de bien n'approuvaient point, il en a pris une en particulier où son adresse a supposé mille impiétés, pour couvrir le dessein qu'il a de détruire toutes les autres. On a beau lui dire que, puisqu'il ne doit pas répondre de la candeur publique, il devrait laisser à nos évêques et à nos prélats le soin de sanctifier nos mœurs, il soutient que c'est le devoir d'un chrétien de corriger tous ceux qui manquent ; et sans considérer qu'il n'est pas plus blâmable de souffrir les impiétés qu'on pourrait empêcher que d'ambitionner à passer pour le réformateur de la vie humaine, il vient de composer un livre où il se déclare le plus ferme appui et le meilleur soutien de la vertu. Mais n'avouera-t-on point qu'il s'y prend bien mal pour nous persuader que la véritable dévotion le fait agir, lorsqu'il traite monsieur de Molière de démon incarné, parce qu'il a fait des pièces galantes et qu'il n'emploie pas ce beau talent que la nature lui a donné, à traduire la Vie des saints Pères ?

Il s'est si bien imaginé que c'est une charité des plus chrétiennes, de diffamer un homme pour l'obliger à vivre saintement, que, si cette manière de corriger les gens pouvait avoir un jour l'approbation des docteurs et qu'il fût permis de

juger de la bonté d'une âme par le nombre des auteurs que sa plume aurait décriés, je répons de l'humeur dont je le connais qu'on n'attendrait point après sa mort pour le canoniser. Ce n'était pourtant assez qu'il aimât la satire pour vomir contre monsieur de Molière comme il a fait ; il lui fallait encore quelque vieille animosité ou quelque haine secrète pour tous les beaux esprits ; car quelle apparence y a-t-il qu'il paroisse à ses yeux un diable vêtu de chair humaine, parce qu'il a fait une pièce intitulée le *Festin de Pierre* ? Elle est, dit-il, tout à fait scandaleuse et diabolique ; on y voit un enfant mal élevé, qui réplique à son père ; une religieuse qui sort de son couvent ; et à la fin ce n'est qu'une raillerie que le foudre qui tombe sur ce débauché.

C'est le bien prendre, en effet. Vous avez tort, monsieur de Molière : il fallait que le père fût absolu, qu'il parlât toujours sans que le fils osât lui dire mot ; que la religieuse, bien loin de paraître sur un théâtre, fût dans son couvent une pénitence perpétuelle de ses péchés ; et cet athée supposé n'en devait point échapper : ses abominations, toutes feintes qu'elles étaient, méritaient bien pour leur mauvais exemple une punition effective. L'intrigue de cette comédie aurait été bien mieux conduite, s'il n'y avait eu pour tous personnages qu'un père qui eût fait des leçons à son fils et qui eût invoqué la colère de Dieu pour l'exterminer, lorsqu'il le trouvait sourd aux bonnes inspirations.

Notre auteur trouve que la morale en aurait été bien plus belle et les sentiments plus chrétiens, si ce jeune éventé se fût retiré de ses débauches et qu'il eût été touché de ce que Dieu lui disait par la bouche de son père ; et, si on lui montre qu'il est de l'essence de la pièce que le foudre écrase quelqu'un, et que par

conséquent il nous faut supposer un homme d'une vie déréglée et qui soit toujours insensible aux bons mouvements, lui (l'auteur des Observations), dont les soins ne buttent qu'à la conversion universelle, nous répliquera sans doute que l'exemple n'en aurait été que plus touchant, si, malgré cet amendement de vie, il n'aurait pas laissé de recevoir le châtiment de ses anciennes impudicités.

Hélas ! où en serions-nous, si les contritions et les pénitences ne pouvaient désarmer la main de Dieu, et que ce fût pour nous une nécessité indispensable d'en venir à la punition au sortir de l'offense ? Mais pourquoi Dieu nous aurait-il fait une loi de pardonner à nos ennemis, s'il n'avait voulu lui-même la suivre ? Et puisqu'il nous a dit qu'il voudrait que tout le monde fût heureux, ne se contrarierait-il point en nous laissant une pente si naturelle pour le mal, s'il ne nous réservait une miséricorde plus grande que notre esprit n'est faible et léger ? Nous devons croire qu'il est juste, et non pas vindicatif ; il punit une âme égarée qui persévère dans ses emportements, mais il oublie le passé quand elle s'est remise dans le bon chemin. Tombez donc d'accord que monsieur de Molière ne vous a point donné de mauvais exemples, lorsqu'il a fait paraître un jeune homme qui avait tant d'antipathie pour les bonnes actions. Le dessein qu'il a en est celui que doivent avoir tous ceux de sa profession, de corriger les hommes en les divertissant : il a fait l'un et l'autre, ou du moins il a tâché de montrer aux méchants la nécessité qu'il y a de ne le point être ; et le foudre qu'on entend sur le théâtre nous assure de la bonté de son avertissement.

Je prévois que vous m'allez dire ce que j'ai lu dans votre critique : que ses termes sont trop hardis et qu'il semble se

POLÉMIQUE RELATIVE AU FESTIN DE PIERRE

moquer quand il parle de Dieu. Mais quoi ! ignorez-vous encore qu'un comédien n'est point un prédicateur et que ce n'est que dans les chaires des églises où l'on montre, les larmes aux yeux, l'horreur que nous devons avoir pour le péché ? Je sais qu'il n'est jamais hors de saison d'avoir de la vénération pour les choses sacrées et qu'elles doivent être en tous lieux ce qu'elles sont sur les autels ; mais changent-elles de nature ou de condition, lorsque l'on change de termes ou de ton pour en parler ?

Je ne prétends point ici vous prouver que les vers de monsieur de Molière sont pour les jeunes gens des instructions paternelles à la vertu ; mais je veux vous montrer clairement que les esprits les plus mal tournés n'y sauraient trouver la moindre apparence de vice ; et, puisque chacun sait que le théâtre n'a point été destiné pour expliquer la sainteté de nos mystères et l'importance de notre salut, ces sages réformateurs, si fort zélés pour notre foi, n'ont-ils pas mauvaise grâce de blâmer la comédie, parce que les méchants la peuvent voir sans changer d'inclination ? et ne devraient-ils point se contenter que les vertueux n'y prennent point des mœurs pernicieuses et qu'ils en sortent toujours les mêmes ?

Je le pardonne pourtant à ces consciencieux qui reprennent pour un véritable motif de dévotion ; et quoique les vers¹ de monsieur de Molière n'aient rien d'approchant de l'impiété, je ne saurais m'emporter contre eux, puisqu'ils n'en veulent qu'à ses écrits. Mais lorsque je vois le livre de cet inconnu qui, sans se soucier du tort qu'il fait à son prochain, ne songe

¹ Ce faible défenseur de Molière semble croire que le *Festin de Pierre* est écrit en vers. Il faut supposer qu'il a en vue l'ensemble des comédies du poète.

qu'à s'usurper une réputation d'homme de bien, je vous avoue que je ne saurais m'empêcher d'éclater ; et quoique je n'ignore pas que l'innocence se défende assez d'elle-même, je ne puis que je ne blâme une insulte si condamnable et si mal fondée.

Il prétend que monsieur de Molière est un scélérat achevé, parce qu'il feint des impiétés. N'est-ce pas là une preuve bien convaincante ? Et, quoiqu'il sache bien que, de quelque nature que soient les crimes que nous avons commis, nous devons toujours avoir de la confiance à la miséricorde de Dieu, et par conséquent ne désespérer jamais de notre salut, il soutient qu'il n'entrera jamais dans le paradis, parce qu'il a supposé des sacrilèges et des abominations dans son *Festin de Pierre*.

Vous pouvez voir par ce raisonnement si sa critique-comédie était nécessaire pour le salut public, et si la moralité et le bon sens sont tout entiers dans son discours, puisqu'il nous donne lieu de conclure qu'il vaut mieux être méchant en effet qu'en apparence et qu'on a plutôt le pardon d'une impiété réelle que d'une feinte.

Cher écrivain, de peur qu'en travaillant à vous attirer cette réputation d'homme de bien, vous ne perdiez celle que vous avez d'être fort habile homme et plein d'esprit, je vous conseille en ami de changer de sentiment. Puisque Dieu lit dans le fond de l'âme, vous devez savoir qu'il ne se fie jamais aux apparences, et que, par conséquent, il faut être coupable en effet pour le paraître devant lui. Ou bien, si vous avez tant d'aversion à vous dédire de ce que vous avez soutenu, ne faites point de scrupule de nous avouer que votre livre n'est point votre ouvrage et que c'est l'envie et la haine qui l'ont composé.

Nous savons bien que monsieur de Molière a trop

d'esprit pour n'avoir pas des envieux. Nos intérêts nous sont toujours plus chers que ceux d'autrui ; et je suis si fort persuadé qu'il est fort peu de gens, dans le siècle où nous sommes, qui n'aidassent au débris de leurs plus proches voisins, s'il leur devenait utile ou profitable, que les coups les plus injustes et les plus inhumains ne me surprennent plus. Puisque vous appréhendez que les productions de votre génie, tout sublime qu'il est, ne perdissent beaucoup de leur prix par l'éclat de celles de monsieur de Molière, si vous les abandonniez à la rigueur d'un jugement public, n'est-il pas juste que vous ayez quelque ressentiment du tort qu'elles vous font ; et, quoique ces vers ne soient remplis que de pensées aussi honnêtes qu'elles sont fines et nouvelles, doit-on s'étonner si vous avez tâché de montrer à notre illustre monarque que ces ouvrages causaient un scandale public dans tout son royaume, puisque vous savez qu'il est si sensible du côté de la piété et de la religion ? Il est vrai que votre passion vous aveuglait beaucoup ; car, puisque ce grand prince si chrétien et si religieux ne s'éclaire que par lui-même, vous deviez considérer que les matières les plus embrouillées étaient fort intelligibles pour lui, et que, par conséquent, vos accusations ne serviraient que pour vous convaincre d'une malice d'autant plus noire que le voile que vous lui donniez était trompeur et criminel.

Mais aussi, s'il m'est permis de reprendre mes maîtres, je vous ferai remarquer que vous laissâtes glisser dans votre critique quelques mots qui tenaient plutôt de l'animosité que de la véritable dévotion. Car me soutiendrez-vous que c'est par charité que vous l'accusez de piller ses meilleures pensées, de n'avoir point l'esprit inventif, et de faire des postures et des

contorsions qui sentent plutôt le possédé que l'agréable bouffon ? Il me semble que vous pouviez souffrir de semblables défauts sans appréhender que votre conscience en fût chargée ; ou bien Dieu vous a fait des commandements qui ne sont pas comme les nôtres. Il fallait, pour vous couvrir plus adroitement, exagérer, s'il se pouvait, par un beau discours, la délicatesse et la grandeur de son esprit, le faire passer pour l'acteur le plus achevé qui eût jamais paru ; et comme cet éloge nous aurait persuadé que vous preniez plaisir de découvrir à tout le monde ses perfections et ses qualités, nous aurions eu plus de disposition à vous croire, lorsque vous auriez dit qu'il était impie et libertin, et que ce n'était que par contrainte et pour décharger votre conscience que vous le repreniez de ses défauts.

Je vous aurais même conseillé de le blâmer fort d'avoir fait crier : « Mes gages ! mes gages ! » à ce valet. On aurait inféré de là que vous aviez l'âme si tendre que vous n'aviez pu souffrir sans compassion que son maître, qu'on traînait je ne sais où, fût chargé, outre tant d'abominations, d'une dette qui pouvait elle seule le priver de la présence béatifique jusques à ce que ses héritiers l'en eussent délivré. Ce sentiment était d'un homme de bien. Vous en auriez été tout à fait loué ; et, pour édifier encore mieux vos lecteurs, vous pouviez faire une invective contre ce valet, en lui montrant quelle était son inhumanité, de regretter plutôt son argent que son maître.

Vous auriez bien eu meilleure grâce de blâmer un sentiment criminel et de lâches transports que vos oreilles avaient entendus, que l'impiété de ce fils que vous connaissiez pour imaginaire et pour chimérique.

Voilà l'endroit de la pièce où vous pouviez vous étendre

le plus ; car vous m'avouerez, quelque scrupuleux que vous soyez, que vous ne trouvez rien à reprendre dans la réception que l'on fait à monsieur Dimanche : il n'est pas plutôt entré dans la maison qu'on lui donne le plus beau fauteuil de la salle ; et, quand il est près de s'en aller, jamais homme ne fut prié de meilleure grâce à souper dans le logis. Je me souviens pourtant encore d'un nouveau sujet que ce valet vous donne de vous plaindre de lui : n'est-il pas vrai que vous souffrez furieusement de le voir à table, tête à tête avec son maître, manger si brutalement à la vue de tant de beau monde ? En cela, je suis pour vous ; je ne me mets jamais si fort dans l'intérêt de mes amis, que je ne me laisse plutôt guider par la justice que par la passion de les servir. Comme je vois qu'on ne saurait tâcher de mettre à couvert monsieur de Molière d'un reproche si bien fondé, qu'on ne se déclare l'ennemi de la raison et le protecteur d'un coupable, j'abandonne sans regret son parti, puisqu'il n'est plus bon, et confesse avec vous que ce valet est un malpropre et qu'il ne mange point comme il faut.

Mais, puisque vous me voyez si sincère, à mon exemple ne voulez-vous point le devenir ? Soutiendrez-vous toujours que monsieur de Molière est impie, parce que ses ouvrages sont galants, et qu'il a su trouver le moyen de plaire ?

On se serait bien passé, dites-vous, des postures qu'il fait dans la représentation de son *École des Femmes*. Mais puisque vous savez qu'il a toujours mieux réussi dans le comique que dans le sérieux, devez-vous le blâmer de s'être fait un personnage qu'il a cru le plus propre pour lui ? Ne nous dites point qu'il tâche d'expliquer par ses grimaces ce que son Agnès n'oserait avoir dit par sa bouche : nous sommes dans un siècle

où les hommes se portent assez d'eux-mêmes au mal, sans avoir besoin qu'on leur explique nettement ce qui peut en avoir quelque apparence.

Monsieur de Molière, qui connaît le faible des gens, a prévu fort favorablement qu'on tournerait toutes ces équivoques du mauvais sens ; et, pour prévenir une censure aussi injuste que nuisible, il fit voir l'innocence et la pureté de ses sentiments par un discours le mieux poli et le plus coulant du monde. Mais il ne s'est jamais défié qu'on dût faire le même tort à son *Festin de Pierre* ; et il s'est si bien imaginé qu'il était assez fort de lui-même pour ne point appréhender ses envieux, qu'il n'a jamais voulu leur donner de nouvelles armes en travaillant pour sa défense ; et comme j'ai connu par là qu'il n'avait pas besoin d'un grand secours, j'ai cru que ma plume, tout ignorante et toute stérile qu'elle est, pouvait suffire pour montrer l'injustice de ses ennemis.

Lorsqu'on veut montrer la bonté d'une cause, qui fournit elle seule toutes les raisons qu'il faut pour la soutenir, il me semble qu'il est plus à propos d'en laisser le soin au plus jeune avocat du barreau, qu'au plus célèbre et au plus éloquent ; et, par la même raison qu'on croit plutôt un paysan qu'un homme de cour, les ignorants persuadent beaucoup mieux que les plus habiles orateurs. Il est si fort ordinaire à ces messieurs les beaux esprits, de prendre le méchant parti pour exercer la facilité qu'ils ont de prouver ce qui paraît le plus faux, qu'ils ont cru que cette réputation ferait un tort considérable à l'ouvrage de monsieur de Molière, s'ils écrivaient pour en montrer l'innocence et l'honnêteté ; et, d'ailleurs, comme ils ont vu qu'il n'y avait point de gloire à remporter, quelque fort que fût le raisonnement

qu'ils produiraient, ils en ont laissé le soin aux plumes moins intéressées que les leurs.

J'ai donc cru que cela me regardait ; et, comme je n'avais encore rien mis au jour, je me suis imaginé que c'était commencer bien glorieusement que de soutenir une cause où le bon droit était tout entier. Dans toute autre matière que celle dont j'ai traité, j'aurais eu lieu d'appréhender que, comme le sentiment, des ignorants est toujours différent de celui des gens d'esprit, on eût cru que monsieur de Molière n'avait point eu l'approbation de ceux-ci, puisque je lui donnais la mienne ; mais comme *le Festin de Pierre* a si peu de conformité avec toutes les autres comédies, que les raisons qu'on peut apporter pour montrer que la pièce n'est point honnête sont aussi bien imaginaires et chimériques que l'impiété de son athée foudroyé, jugez par là, monsieur de Molière, s'il ne m'a pas été bien aisé de prouver que vous n'êtes rien moins que ce que cet inconnu a voulu que vous fussiez. Mais, comme il ne démordra jamais de la mauvaise opinion qu'il veut donner de vous à ceux qui ne vous connaissent point, il y a lieu d'appréhender encore quelque chose de bien fâcheux : il ne se sera pas plutôt aperçu que les gens bien sensés ne sont point de son sentiment, lorsqu'il prétend que vous soyez impie, qu'il va vous prendre par un endroit où je vous trouve bien faible : il vous fera passer pour le plus grand goinfre et le plus malpropre de tous les hommes. Il vous reconnut fort bien à table sous cet habit de valet, et, par conséquent, il aura autant de témoins de votre avidité pour les ragoûts que vous eûtes d'admirateurs de ce chef-d'œuvre. Il faut pourtant s'en consoler : on a toujours mauvaise grâce de s'opposer au devoir d'un chrétien.

Il vous laisserait sans doute en repos, si ce n'est qu'il fallait publier les défauts des gens pour les en corriger. Je trouve cette maxime bien conçue et fort spirituelle ; et, de plus, le succès m'en paraît infaillible : quand on compose un livre qui diffame quelqu'un, tant de différentes personnes sont curieuses de le voir, qu'il est bien malaisé que, parmi ce grand nombre de lecteurs, il ne se rencontre quelque homme de bien qui ait du pouvoir sur l'esprit du décrié, et c'est par là que l'on le tire peu à peu de son aveuglement. Il a cru vous devoir la même charité ; mais si, par hasard, il arrive que ceux qui liront ce qu'il a fait contre vous connaissent qu'il s'est mépris et qu'ils ne viennent point vous faire de leçons, ne laissez pas de lui savoir bon gré de son zèle ; et, puisqu'il vous en coûte si peu, servez-lui sans murmurer de moyen pour gagner le paradis ; ce sera là où nous ferons tous notre paix.